

Titre : OK pour Risma et Axa.

CDVM OK pour Risma et Axa



Le CDVM a visé la note d'information relative à une émission d'obligations remboursables en actions (ORA) par Risma, d'un montant maximum de 346.222.500 DH. La souscription est réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs de droits préférentiels de souscription de la société Risma. L'émission des ORA porte sur un nombre maximum de 3.462.225 titres. Par ailleurs, le Conseil a visé la note d'information relative à l'augmentation de capital, réservée aux salariés du groupe AXA. Au Maroc, cette opération concerne les salariés d'Axa Assurance Maroc, Axa France IARD, Axa Technologie Services, Axa France Vie, Avanssur, Axa Assistance Maroc, Axa Assistance Maroc Services et Acred■